

Enquête et traitement – Communauté de Communes Lyons Andelle

Ce stage est réalisé dans un contexte de fusion de deux communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, découlant de la loi NOTRe promulguée le 07 août 2015. La nouvelle organisation territoriale de la république prévoit entre autre une fusion des intercommunalités de moins de 15 000 habitants dans le but à terme, de réduire les dépenses publiques. Un des défis pour la collectivité est ici de réussir à harmoniser les compétences sur le nouveau territoire. La communauté de Communes Lyons Andelle exerce une compétence facultative sur les équipements sportifs type plateaux sportifs et city-stades dans un volet de santé : « construction, réhabilitation, aménagements et entretien d'équipements s'inscrivant dans le cadre d'un projet de santé ». L'un des objectifs de la mission était de déterminer les besoins de la population en termes d'équipements sportifs en accès libre mais également de préciser l'utilisation des équipements existants. Pour ce faire un questionnaire a été réalisé. Ce travail a permis de rencontrer la population des différentes communes (31), approche enrichissante pour pouvoir toucher au plus près les principaux intéressés pour la construction de nouveaux équipements.

Le questionnaire permet de savoir, selon le sexe, l'âge, la situation professionnelle et la commune de résidence de l'interrogé, sa fréquentation des plateaux sportifs et city-stades, selon s'il en a un dans sa commune de résidence ou pas et s'il utilise ce type d'équipement dans une autre commune que sa commune de résidence. Il permet également de déterminer si l'interrogé fréquente ce type d'équipement de façon individuel, scolaire, en club ou encore en centre de loisirs. La case Centre de loisirs a été rajoutée après la phase de test du questionnaire. En effet, nombre de centres de loisirs utilisent ces équipements avec des enfants de différentes tranches d'âges. Une question sur la fréquence pour les utilisateurs, permet de savoir si l'équipement est fréquenté régulièrement ou de façon ponctuelle. De la même façon, le questionnaire présente trois choix d'utilisation de l'équipement déterminé selon des observations de terrain : Soit l'interrogé vient pour pratiquer une pratique physiques et/ ou sportives (usage « normal »), soit il vient pour se détendre et faire des rencontres (usage récréatif), soit il vient dans l'optique de faire la fête avec ses amis le soir (usage « détourné »). Il permet également la prise en compte des non utilisateurs et les raisons de cette non utilisation. Dans une question fermée, six choix sont proposés à l'interrogé pour justifier sa non utilisation de l'équipement. De plus, le questionnaire permet d'attribuer une note au plateau sportif en libre accès de la commune de résidence de l'interrogé si il y en a un. Soit un barème de 0 à 6 répondant aux besoins de l'interrogé sur le plateau sportif. Ainsi, l'interrogé est invité à expliquer son choix de note, sur une réponse fermée. De la même façon, l'interrogé n'ayant pas de plateau sportif dans sa commune mais côtoyant tout de même un plateau sportif sera interrogé sur son avis général en termes de besoin sur le plateau utilisé. La même question est donc posée avec le même barème et les mêmes propositions d'explication pour la notation. Il a fallu ici, expliquer le barème oralement aux interrogés pour éviter un maximum de biais : 0 : Ne répond pas du tout à mes besoins, 3 : Répond moyennement à mes besoins, 6 : répond parfaitement à mes besoins. La possibilité de laisser l'interrogé nuancer son jugement est proposée avec les notes 1, 2,4 et 5. Pour finir, l'interrogé peut donner son avis sur la nécessité ou non d'ajouter des équipements sportifs dans sa commune de résidence et si il trouve que cela est nécessaire, il lui est demandé de donner un type d'équipement sportif qu'il trouverait le plus adapté pour sa commune de résidence et qui répondrait au mieux à ses besoins. Il est interrogé également pour savoir s'il connaît le Skate Park de Radepont, cet équipement étant récent (inauguration en 2016), le but est de connaître l'éventuel rayonnement de cet équipement spécifique.

Ce questionnaire a permis de recenser l'avis de 1 415 habitants (résidents ou locataires) sur le territoire. Des techniques d'approches ont du être développées de par le caractère rural des communes présentes sur le territoire : Rencontre de la population sur des événements d'envergure sur le territoire, interventions dans les collèges et les différentes écoles (...). Au delà des résultats obtenus sur les utilisations des city-stades et plateaux sportifs et sur les besoins de la population, cette expérience est avant tout une expérience humaine qui a permis la prise en compte de témoignages enrichissants, d'une histoire commune et d'un savoir des différents corps de métier sur le territoire en termes d'activité et pas seulement sportive. Il a permis de mettre en avant des informations importantes concernant le vécu de la population et leur ressenti sur les équipements du territoire. Les entretiens effectués avec « les anciens » démontrent l'importance d'une activité sportive pour les jeunes, qui y voient une activité physique idéale pour le maintien de la santé mais également pour ne pas tomber dans des comportements individualistes, en se basant sur des expériences et observations personnelles (familiales etc...). Les résultats obtenus montrent que les principaux utilisateurs sont les moins de 24 ans et que certaines communes présentent une demande majoritaire de ce type d'équipement, en particulier les communes les moins desservies. Un rapport d'utilisation a pu être réalisé ainsi qu'un recensement des besoins des habitants par commune en termes d'équipements sportifs.